

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



La gigue québécoise dans la marge de celle des îles Britanniques

Pierre Chartrand

Numéro 13-14-15, printemps–automne 2008, printemps 2009

La résistance des marges : exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038443ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038443ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chartrand, P. (2008). La gigue québécoise dans la marge de celle des îles Britanniques. *Port Acadie*, (13-14-15), 381–389.
<https://doi.org/10.7202/038443ar>

Résumé de l'article

La gigue québécoise, comme plus largement celle des Canadiens français, est presque essentiellement tributaire de la danse irlandaise et écossaise. À cela s'ajoutent quelques apports anglais, principalement aux alentours de Montréal. Le même fonds commun se retrouve dans le répertoire gigué des Métis de l'ouest, des Saguenéens ou des Acadiens du Cap-Breton. L'influence du *rant step* britannique est indéniable, et représente sans doute le socle commun de toute la gigue du Canada français, comme du Canada anglais. Comme pour les formes musicales associées à la gigue (particulièrement les 3/2), le Québec semble avoir conservé d'anciens pas et un ancien style largement disparu dans les îles Britanniques. D'autre part, les disparités régionales, dans le style comme dans les pas, semblent s'estomper lorsqu'on recule dans le temps, renforçant ainsi la thèse d'un fonds identique. Cet exposé fait l'analyse et la comparaison des formules d'appuis avec leurs patrons rythmiques, et il présente des documents de collectes.

La gigue québécoise dans la marge de celle des îles Britanniques

Pierre Chartrand
Centre Mnémo, Drummondville

Résumé

La gigue québécoise, comme plus largement celle des Canadiens français, est presque essentiellement tributaire de la danse irlandaise et écossaise. À cela s'ajoutent quelques apports anglais, principalement aux alentours de Montréal. Le même fonds commun se retrouve dans le répertoire gigué des Métis de l'ouest, des Saguenéens ou des Acadiens du Cap-Breton. L'influence du *rant step* britannique est indéniable, et représente sans doute le socle commun de toute la gigue du Canada français, comme du Canada anglais. Comme pour les formes musicales associées à la gigue (particulièrement les 3/2), le Québec semble avoir conservé d'anciens pas et un ancien style largement disparu dans les îles Britanniques. D'autre part, les disparités régionales, dans le style comme dans les pas, semblent s'estomper lorsqu'on recule dans le temps, renforçant ainsi la thèse d'un fonds identique. Cet exposé fait l'analyse et la comparaison des formules d'appuis avec leurs patrons rythmiques, et il présente des documents de collectes.

Introduction

Par *gigue*, nous entendons une danse de pas solo, ou encore des pas faisant partie intégrante d'une danse dite de figures (contredanse, *set*, *reel* à quatre, etc.). L'appellation elle-même peut porter à confusion, vu la connotation moderne du mot (mesure ternaire)¹. Dans quelle marge notre gigue se situerait-elle donc? Sommes-nous les conservateurs d'une ancienne pratique irlandaise ou écossaise? Dublin ou Édimbourg sont-ils le centre dont nous serions la périphérie?

Origine et implantation

D'où nous vient la gigue? Certainement pas de nos ancêtres français. Il n'existe rien de comparable dans aucune région de France, ni d'ailleurs sur le continent. La similitude avec la tradition des îles Britanniques est par ailleurs évidente². Mais encore... Notre gigue serait-elle plutôt irlandaise qu'écossaise, ou plus écossaise qu'anglaise? Avant d'aborder la question de la provenance de la gigue, voyons tout d'abord le moment de son arrivée chez nous.

1. Pour plus de détails sur l'emploi du mot *gigue* au cours des derniers siècles, consulter Pierre Chartrand, « Le Quiproquo de la gigue » (<http://www.danse.qc.ca/articles.html#quiproquo>).
2. L'auteur a même passé pour irlandais à quelques reprises, lors de représentations dans la Verte Érin.

À notre connaissance, les plus vieilles mentions de gigue au Québec datent du deuxième quart du XIX^e siècle³. Il en est de même des danses qui lui sont le plus souvent associées (*reel* à quatre, *brandy*, etc.). C'est suite aux grandes vagues d'immigration en provenance des îles Britanniques (deuxième quart du XIX^e) qu'on verra lentement apparaître des mentions de telles danses. En fait, c'est surtout à la fin du XIX^e et au début du XX^e qu'on trouvera des mentions claires de gigue (en tant que danse de pas) associées au milieu populaire.

Que la gigue soit d'origine britannique (des îles Britanniques en général) est généralement admis. Reste que le moment de son adoption dans la culture populaire canadienne-française de l'époque est assez flou. Le cas de la gigue saguenéenne (principalement celle de la région de La Baie, fusionnée à Chicoutimi, puis à la Ville de Saguenay) est particulièrement intéressant à cet égard puisqu'il s'agit là d'une population très homogène. Ainsi, de 1864 à 1961, la population de la région sera approximativement à 95 pour cent catholique, d'origine française et née au Québec. Cette homogénéité démographique et un relatif isolement géographique indiquent selon nous qu'il y aurait eu peu d'influences culturelles exogènes parmi cette population et que ses pratiques culturelles découleraient ainsi directement de celles de Charlevoix, surtout à La Baie (dont la population est principalement issue de Charlevoix).

Immigration britannique

C'est surtout à la fin des guerres napoléoniennes, en 1815, que l'immigration britannique en Amérique du Nord prendra son essor. Cette période de conflits aura retardé, pour mieux le faire grossir, le flot d'immigrants en provenance de l'Irlande. Les deux temps forts de cette immigration correspondent au choléra de 1832 et à la famine des patates de 1847. Sur les quelques 60 000 immigrants britanniques, plus de la moitié sont irlandais. Puisque le principal port d'arrivée de ces immigrants est Québec, c'est dans le district de la capitale qu'on trouvera le plus grand nombre d'immigrants, notamment les Irlandais qui se trouvent être les plus démunis à leur arrivée. On estime que 95 pour cent d'entre eux n'avaient pour bagage que leurs vêtements et un peu de literie. Un tel dénuement poussera l'évêque de Québec, monseigneur Plessis, à inciter ses ouailles à héberger des Irlandais afin de les aider à passer l'hiver :

3. On trouve un texte dans la *Gazette de Québec* de 1829 annonçant des : « *danses espagnoles, menuet de la cour, gavotte d'Angoulême, reels écossais et irlandais, gigue écossaise et irlandaise, The new galliopard* ». Il est par ailleurs difficile de se faire une idée précise de ces « *gigue[s] écossaise et irlandaise* ».

N'y aurait-il pas moyen de placer dans toute votre paroisse une seule famille d'Irlandais? Ces pauvres gens périssent de froid et de misère dans les rues. Ils ne peuvent trouver à manger en ville que l'argent à la main et l'argent leur manque. En campagne, on pourrait subvenir à leurs besoins par d'autres moyens. Il y a plus de charité dans vos paroisses que parmi nos citoyens, et réellement plus de ressources. Plusieurs particuliers aisés pourraient se réunir, et nourrir et vêtir cette famille d'ici au printemps, dans la maison de celui qui la logerait. Il s'agit de catholiques, nos frères, étrangers dans ce pays où ils sont amenés sous des rapports trop avantageux. Il en restera encore assez ici pour affamer la ville, quand même chaque paroisse du district se chargerait d'une famille.⁴

À la même époque, l'archevêque catholique de Québec écrivait à tous les archevêques et évêques d'Irlande « *de tout faire pour empêcher leurs diocésains d'émigrer en telle quantité au Canada* »⁵. Ainsi, sur les 89 562 personnes arrivées au port de Québec en 1847, 54 310 ou 60 pour cent sont en provenance d'Irlande.

La présence des Irlandais à Québec nous intéresse particulièrement puisque cette ville constitue le centre urbain le plus rapproché de la région de Charlevoix, d'où proviennent les habitants de La Baie.

En 1830, la ville de Québec comptait déjà près de 7 000 Irlandais sur une population totale de 26 000; en 1851, 9 000; en 1861, 13 358. Ainsi 23 pour cent de la capitale est irlandaise, 16 pour cent est anglaise ou écossaise, et 61 pour cent canadienne-française. William Parker Greenough, un Anglo-Américain de Nouvelle-Angleterre établi dans Portneuf, écrira à ce sujet :

[...] for there the French consider themselves the only true Canadians, all others being, as it were, foreigners, and in a sense, intruders. When not classed in a mass as Irish, from the most numerous of the foreign nationalities, they are mentioned as either Irish, Scotch, English or otherwise, but not as Canadians. On the cars a few days ago a man gave the population of his parish as so many "Irlandais" and so many Canadians, meaning by "Irlandais" all those not French.⁶

4. Denis Vaugeois, Pierre Gravel, Jacques Lacoursière et l'abbé Gilles Boulet, *Journal d'histoire du Canada, Le Boréal Express*, Trois-Rivières, 1963 (année 1820).

5. Cecil Woodham-Smith, *La grande famine d'Irlande 1845-1849*, Plon, 1965, p. 151.

6. William Parker Greenough, *Canadian Folk-Life and Folk-Lore*, New York, George H. Richmond, 1897, p. 7.

Mais le profil de la population de Québec changera rapidement à la fin du siècle pour deux raisons : le déclin du commerce du bois et la fermeture du chantier naval. Les Anglais et les Écossais se déplaceront souvent vers Montréal, tandis que les Irlandais iront souvent vers les États-Unis. Québec prendra alors son visage fortement francophone, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Origine irlandaise de la gigue?

En acceptant que la gigue nous vienne des îles Britanniques, puis en observant la vigueur de cette tradition au Saguenay, on se demande de quel moment pourrait bien dater cet emprunt culturel. Il serait étonnant que la faible présence des Britanniques dans la région saguenéenne (approximativement 5 pour cent) ait pu influencer à ce point la culture populaire des francophones. Aussi tout nous porte à croire que l'emprunt se serait produit avant l'émigration des gens de Charlevoix en direction du Saguenay. Donc entre 1815 et 1860–1870, période où la présence des Irlandais se fait vraiment sentir. Le transfert culturel se serait donc effectué sur une période relativement courte (environ deux générations).

Si la période de l'emprunt semble se préciser, la question du lieu n'est pas pour cela réglée. La région de Charlevoix d'où proviennent les colons est presque aussi francophone que l'est le Saguenay. Tout porte à croire que c'est d'abord par la ville de Québec qu'on subit l'influence irlandaise... mais selon quelles modalités? Soit qu'il y ait eu beaucoup d'Irlandais hébergés ou de passage dans Charlevoix, et donc non recensés, soit que les fréquents déplacements des francophones de Charlevoix vers Québec les aient mis en contact avec la culture irlandaise, soit encore que certains emplois saisonniers aient favorisé les échanges culturels entre les deux populations. En fait chacun de ces canaux de transmission a pu prendre part d'une façon plus ou moins grande à ce transfert culturel...

Reste une question non résolue : notre gigue ressemble parfois autant à celle des Lowlands (Écosse) qu'à celle de l'Irlande, ou même parfois, mais rarement, au *clogging* anglais (*valse-clog*).

De plus, bien que la grande majorité des immigrants en provenance des îles Britanniques soit irlandaise, rien n'indique clairement que notre tradition giguée soit particulièrement irlandaise dans sa forme. Les échanges entre l'Irlande et l'Écosse étaient fréquents dès le ^{xviii}^e (travailleurs irlandais dans le sud de l'Écosse, maîtres à danser communs aux deux pays...). Y aurait-il eu partage et échanges culturels entre l'Irlande et l'Écosse avant l'émigration en terre d'Amérique? On serait porté à le croire. Mais voyons les faits de ce côté-ci de l'Atlantique.

Analyse du répertoire

Les conclusions sur l'origine irlandaise de notre gigue présentées ci-dessus proviennent de notre mémoire rédigé en 1991⁷. Diverses pistes avaient dirigé l'auteur vers l'Irlande (principalement celle de l'immigration), bien qu'il observât des similitudes avec le répertoire de l'Écosse ou de l'Angleterre. Aussi devenait-il essentiel de comparer les pas propres à chaque pays afin de confirmer, ou d'infirmer, cette thèse de l'origine irlandaise.

Bien que la gigue québécoise et celle de l'est du Canada aient de multiples formes, certains pas sont partagés par toutes ces régions. C'est vers ceux-ci que nous nous sommes tourné. Nous avons donc procédé à l'analyse du pas sans doute le plus répandu et pratiqué tant au Québec que dans les Maritimes ou même dans l'ouest canadien (principalement chez les Métis). Pour des raisons de commodité nous l'appellerons le « pas de *reel* » (tiré de « *reel step* »). Ce pas se décline sous plusieurs versions, toujours selon la même formule d'appui, dans toutes les régions étudiées, tant chez les francophones que chez les anglophones. Ledit pas s'exécute autant en solo, dans ses versions plus élaborées, que dans des danses de figures. Il est, à première vue, et à notre connaissance, le seul pas qui ait une telle constance entre les régions, une telle aire de distribution, ainsi qu'une forte présence tant dans les danses solo que dans les danses de figures.

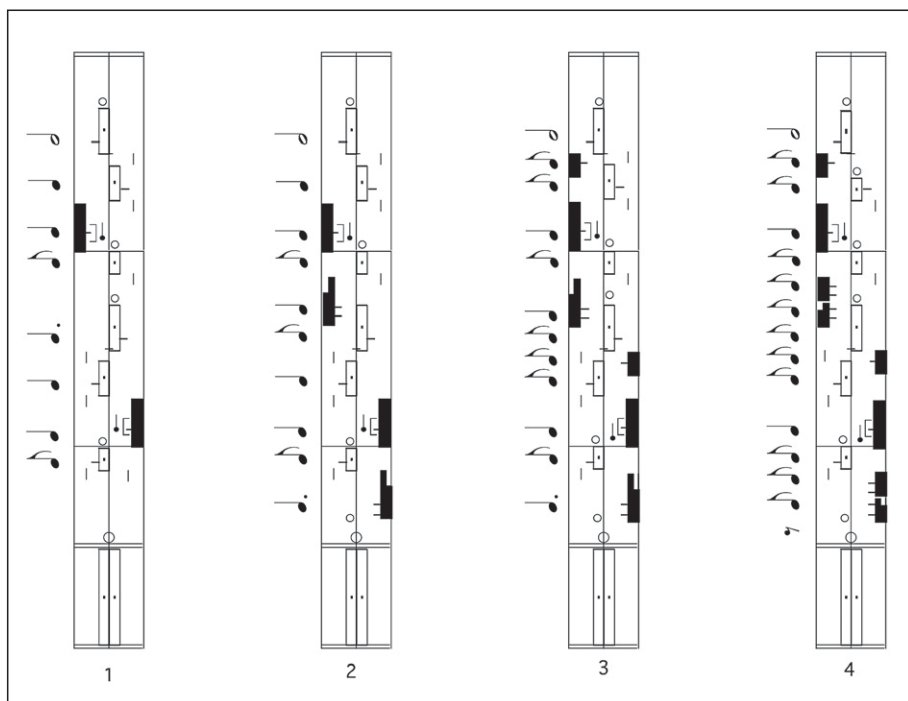
Les sources étudiées

Les collectes de Roy Gibbons⁸ chez les Métis de l'ouest nous montrent des danses (*breakdown*) entièrement exécutées avec la variation n° 1 du pas de *reel*⁹. Même le *swing* se fait avec ce pas! On n'y voit guère de versions plus élaborées, surtout pas la variation n° 4. Le pas est donc presque essentiellement exécuté au sein de danses de figures.

Au Québec, on observe toute la gamme des variations. Certaines danses collectées par Normand Legault¹⁰ dans le Bas-Saint-François (Durham-Sud) sont entièrement exécutées avec l'une ou l'autre des versions du pas de *reel*, principalement les deux premières puisqu'il s'agit essentiellement de danses de figures (*sets carrés*). En Beauce et dans Lotbinière (par exemple la collecte de Monique Jutras chez M. Marcoux¹¹),

-
7. Pierre Chartrand, « Gigue et revivalisme au Québec – L'exemple du *brandy* », maîtrise à La Sorbonne, Paris, 1991, sous la direction de M. Jean-Michel Guilcher.
 8. Collection Roy W. Gibbons, 1978–1979, Musée canadien des civilisations.
 9. Voir les notations Laban ci-dessous (ill. 1).
 10. Normand Legault, « Enquête ethnographique, région de Drummondville : Durham-Sud », 1987, Centre Mnémo (cote 2.04.01).
 11. Collection Monique Jutras et Carl Bonneau, 1983, Archives de folklore de l'Université

on trouve surtout les versions les plus sophistiquées du pas (surtout la n° 4), puisqu'il s'agit de danses solo et non de danses de figures. Notons également qu'on observe souvent une inversion du pas : les mouvements associés au premier temps sont déplacés vers le second temps, et vice-versa. Les pas collectés au Cap-Breton (LeBlanc-Sadowsky¹²) nous présentent toute la gamme des variations, ainsi que d'autres, avec ou sans inversion des deux temps du pas. L'exemple de Terre-Neuve¹³ (recueilli chez la population française de l'ouest de l'île) nous présente encore une nouvelle variante (sans inversion de côté).



1. Les quatre variations du pas de reel collectées dans l'est du Canada (*rant step*).

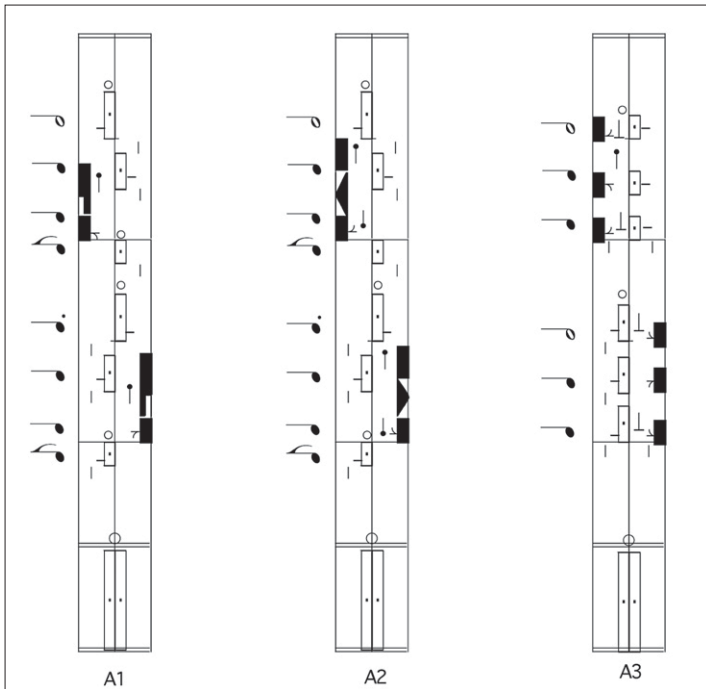
Laval (cote F1314).

12. Barbara Le Blanc, « Inverness County Dance Project at Cape Breton, Nova-Scotia », 1986, Musée canadien des civilisations.
13. Observé dans le documentaire « Le Dernier Boutte » [Péninsule de Port-au-Port, Terre-Neuve], *Le son des Français d'Amérique*, réalisation d'André Gladu et Michel Brault, 1974-1978, couleur, 16mm, 28 min.

Recherche d'antécédents britanniques

La recherche d'antécédents dans les îles Britanniques nous a mené au très populaire « *rant step* » (parfois appelé « *reel step* ») anglais. Pour le moment nous n'avons rien trouvé d'équivalent en Écosse ou en Irlande¹⁴. Ce pas est fortement présent dans le nord-est de l'Angleterre, mais se retrouve aussi dans d'autres régions anglaises (dans le Dorset par exemple : sud-ouest) où il fait partie intégrante du *four hand reel* (*reel* à quatre). Il est également très présent dans la danse Morris anglaise du Lancashire et du Cheshire (nord-ouest de l'Angleterre).

Les quelques transcriptions du « pas de *reel* » (ill. 2) que nous avons trouvées sont toutes d'origine anglaise (et non écossaise ou irlandaise). La plus ancienne collecte connue de ce pas a été faite par Cecil Sharp



2. Trois collectes du *pas de reel* (*rant step*) provenant de l'Angleterre :

A1 : « *step for men* », noté par Joan Flett d'après les pas recueillis par Tom Flett et sa fille Lindsay. Région de Dorset, pour le *four hand reel* (transcription d'une description littéraire).

A2 : « *reel step* », noté par Cecil Sharp, publié en 1919, comme faisant partie d'un *Morris reel* (danse Morris), (transcription d'une description littéraire).

A3 : « *toe and beel step* », noté par Joan Flett, d'après les pas recueillis par Tom Flett et sa fille Lindsay. Région de Dorset, pour le *four hand reel* (transcription d'une description littéraire).

14. Chris Metherell, de Newcastle-upon-Tyne (Angleterre), nous a même confirmé l'absence du *rant step* en Écosse.

auprès de William Kimber, le 4 juillet 1914. Une autre version fut collectée par Tom Flett et sa fille Joan, utilisée dans le « *four hand reel* » (*reel* à quatre). Enfin, Cecil Sharp l'a recueilli à nouveau en 1919.

Origine probable

Tout semble donc indiquer une origine anglaise au pas de *reel* si répandu tant au Québec qu'ailleurs au Canada. L'association très fréquente de ce pas avec le *four hand reel* (*reel* à quatre) est par ailleurs significative puisque nos *reels* à quatre comportent toujours des parties giguées. Rappelons que les pas de gigue utilisés au sein de danses de figures sont particulièrement significatifs, et représentatifs, puisque partagés par une large portion de la population, à l'inverse des danses solo, qui restent l'apanage de quelques virtuoses, cherchant bien sûr à se démarquer.

Conclusion

Les données démographiques de l'immigration en provenance des îles Britanniques suggèraient fortement une influence principalement irlandaise sur notre gigue, vu la prédominance des populations irlandaises sur les écossaises ou les anglaises. L'étude du cas du « pas de *reel* », un des plus pratiqués dans l'est du Canada, propose plutôt une origine anglaise. D'autres pas de notre tradition s'assimilent certainement plus au « *sean nos* » irlandais ou à la gigue des Lowlands qu'à la tradition anglaise, mais pour le moment l'étude du « pas de *reel* » nous dirige uniquement vers l'Angleterre. Comme quoi l'histoire et l'ethnologie de la danse ont encore bien des pistes à ouvrir, surtout en ce qui concerne la danse de pas.

Une explication possible, parmi tant d'autres, serait que ce « pas de *reel* » aurait été commun à l'ensemble des îles Britanniques avant les vagues d'immigration en Amérique du Nord, que nous l'aurions conservé et développé ici, tandis que l'Irlande et l'Écosse l'aurait oublié, et l'Angleterre préservé dans sa forme la plus simple. Mais avouons qu'il y a bien peu de faits pour étayer une telle hypothèse.

Pour le moment, il faut donc s'en tenir à une origine vaguement britannique de notre gigue et non pas particulièrement irlandaise, comme on l'affirme souvent. Mais encore faudrait-il être en moyen de discerner les trois types de traditions au début du *xix*^e (l'irlandaise, l'écossaise et l'anglaise)

Le cas de la gigue québécoise — et plus particulièrement celui du « pas de *reel* » — nous situe effectivement dans la marge des îles Britanniques. Notre tradition de gigue a d'une part retenu des éléments anciens et d'autre part développé de nouvelles variations inexistantes dans le vieux continent. En effet, la variation n° 4, la plus développée, très

fréquente dans l'est du Canada, n'est pas attestée en Angleterre. En ce sens, nous ne serions pas seulement une marge conservatrice d'éléments disparus au centre, mais plutôt une marge porteuse d'évolution de répertoires anciens.